

Renseignements sur l'identité de l'apprenti

Numéro de dossier : _____

Prénom et nom de famille : _____
(en caractères d'imprimerie)

Guide d'apprentissage
pour la qualification en

**CHAUFFAGE-
COMBUSTION AU
MAZOUT**

(CCM)

01-1112 (11-2011)

**Ce guide est la propriété de l'apprenti et il atteste
la réalisation de son programme d'apprentissage.**

Notice

- Ce guide constitue, avec les formulaires *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, le livret d'apprentissage prescrit dans les règlements.
- Le terme compagnon désigne la personne qui supervise l'apprenti¹ et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer des travaux sur lesquels porte l'apprentissage et l'apprenti doit détenir une carte d'apprenti en règle. Les termes apprenti et compagnon sont employés au masculin dans ce guide.
- L'exercice et l'apprentissage des tâches décrites dans ce document sont sujets à des obligations légales. Voir la section « Cadre légal et administratif », dans la Partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi sur la qualification et la formation professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c.F-5).
- Ce guide n'a pas comme objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes exécutant des travaux qui peuvent avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide constitue le dossier d'apprentissage de l'apprenti. Il peut être réclamé en tout temps par un représentant d'Emploi-Québec et peut servir de référence même après l'obtention du certificat de qualification.
- Ce guide a été réalisé par la Direction de la qualification réglementée de la Commission des partenaires du marché du travail, en consultation avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Pour en savoir plus : emploi.quebec.net ou 1 866 393-0067.

Pour le mode d'emploi, vous devez vous référer à la partie 3 du guide d'apprentissage.

1. L'apprenti au sens de la Loi et de la réglementation est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu des règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Contenu du guide d'apprentissage



Le guide d'apprentissage permet au compagnon et à l'apprenti de prendre connaissance des exigences de la qualification, d'en planifier et d'en préparer l'exécution, ainsi que de faire le suivi des apprentissages.

Le compagnon et l'apprenti vont y apposer leurs initiales pour consigner la réalisation de chaque tâche. Le compagnon y spécifie le contexte technique d'exécution de chaque élément de qualification et peut y noter ses commentaires et la progression de l'apprenti.

Partie 1

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Pages 7 à 11

Partie 2

Contenu de l'apprentissage

- Contexte technique
- Éléments de la qualification
- Conseils pratiques

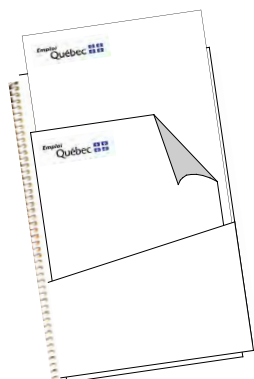
Pages 13 à 70

Partie 3

Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Pages 71 à 92



Formulaires insérés dans la couverture du guide

- **Démarche de qualification professionnelle (01-1002)**
Exigences pour l'obtention du certificat visé :
durée de l'apprentissage, formations requises, éléments de qualification, examen
- **Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)**
Communication à Emploi-Québec :
identification de l'entreprise, heures d'apprentissage réalisées, éléments de qualification maîtrisés et, s'il y a lieu, formations suivies

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Définitions

Le certificat de qualification en chauffage-combustion au mazout (CCM) atteste que son détenteur répond aux exigences pour effectuer les travaux d'installation, d'entretien, de réparation ou de modification de tous types d'appareils, d'équipements, de composants et de systèmes résidentiels ou commerciaux qui fonctionnent au mazout et qui ont une capacité de 120 kW et moins, y compris le brûleur, la canalisation d'alimentation en mazout et en apport d'air, le réservoir, la pompe, les dispositifs de sécurité et de commande, le système d'évacuation, le chemisage de la cheminée, et les appareils ou les accessoires tels que les humidificateurs et les purificateurs d'air. Ce certificat n'inclut pas les travaux sur les systèmes de distribution de la chaleur ou des fluides.

Les travaux sur le système de distribution de la chaleur ou des fluides sont couverts par le certificat de qualification en chauffage (CC).

Le travail s'effectue dans un contexte hors construction, c'est-à-dire en dehors du champ d'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20).

Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION		TÂCHES					
1. Installer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins	A. Planifier le travail	B. Manutentionner et gréer des appareils, des accessoires, des conduites et d'autres appareillages de chauffage et de combustion	C. Mettre en place des appareils de chauffage et de combustion ainsi que leurs accessoires	D. Mettre en marche et optimiser des systèmes de chauffage et de combustion	E. Contrôler la qualité du travail	F. Ranger et nettoyer le lieu de travail	G. Consigner les données
2. Entretien des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins	A. Planifier le travail	B. Effectuer la vérification des appareils de chauffage et de combustion	C. Effectuer des travaux de maintenance	D. Ranger et nettoyer le lieu de travail	E. Consigner les données		
3. Réparer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins	A. Établir un diagnostic	B. Planifier le travail	C. Apporter les correctifs nécessaires	D. Contrôler la qualité du travail	E. Ranger et nettoyer le lieu de travail	F. Consigner les données	
4. Refaire ou remplacer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins, et leurs composants	A. Planifier le travail	B. Manutentionner et gréer des appareils, des accessoires, de la tuyauterie et d'autres appareillages de chauffage et de combustion	C. Effectuer la réfection ou le remplacement	D. Contrôler la qualité du travail	E. Ranger et nettoyer le lieu de travail	F. Consigner les données	
5. Modifier des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins	A. Planifier le travail	B. Effectuer les modifications	C. Contrôler la qualité du travail	D. Ranger et nettoyer le lieu de travail	E. Consigner les données		

Connaissances nécessaires

FR	Lecture de plans et de croquis d'installations
	Notions sur les applications en chauffage du Code de plomberie en vigueur au Québec
O	Codes, lois et règlements applicables en chauffage-combustion au mazout : <ul style="list-style-type: none"> • Code d'installation des appareils de combustion au mazout (B139) • Norme sur le rendement énergétique des chauffe-eau au mazout (B211) • Section VIII du Code de construction du Québec (sur les équipements pétroliers) • Loi sur le transport des marchandises dangereuses • Loi sur le bâtiment
O	Notions de base en combustion, en température et en chaleur (transmission de la chaleur, pertes de chaleur, gains, etc.)
	Techniques permettant le bon dimensionnement des appareils et l'analyse de pertes de chaleur du bâtiment
	Connaissances de base sur les structures de bâtiments
O	Notions de base en électricité (loi d'Ohm, résistance, capacité, tension, intensité, etc.)
	Connaissances de base en programmation d'équipements électroniques (thermostats, etc.)
	Conversions de systèmes de mesure (températures, surfaces, pressions, débits, volumes, etc.)
FR	Cours en sécurité sur les chantiers de construction
	Notions sur la distribution et la transmission de la chaleur, la gestion des réseaux, le chauffage hydronique
	Connaissances sur les types de câblages, de tuyaux, de canalisations, de dispositifs de protection et autres matériaux (capacité de les reconnaître et d'évaluer leur état et leur capacité)

Légende :

O

 Formation obligatoire pour l'admission à l'examen (voir Partie 3 - Contenu du guide d'apprentissage, formulaire *Démarche de qualification professionnelle*)

FR

 Formation fortement recommandée

Attitudes et comportements professionnels

L'exercice des éléments de qualification en chauffage-combustion au mazout exige, de la part du titulaire du certificat de qualification ou de l'apprenti, d'adopter les attitudes et comportements suivants :

- Faire preuve de vigilance au regard de sa santé et de sa sécurité, et de celles des autres
- Être fiable et consciencieux
- Être méthodique et observateur
- Avoir le souci de la qualité et de la précision
- Être patient
- Avoir le souci de la propreté
- Être flexible dans la planification
- Faire preuve d'autonomie et de débrouillardise
- Prendre en considération les besoins du client
- Faire preuve d'éthique professionnelle

Autres exigences

Pour le certificat de qualification en chauffage-combustion au mazout, la durée moyenne d'apprentissage est d'environ 3 000 heures. Toutefois, l'apprenti peut se présenter à l'examen de qualification après un minimum de 2 500 heures à condition d'avoir satisfait toutes les autres exigences du programme.

Pour son dossier, l'apprenti doit se référer à son formulaire *Démarche de qualification professionnelle*.

Contenu de l'apprentissage

- *1^{er} élément de qualification*
Installer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins
- *2^e élément de qualification*
Entretenir des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins
- *3^e élément de qualification*
Réparer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins
- *4^e élément de qualification*
Refaire ou remplacer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins, et leurs composants
- *5^e élément de qualification*
Modifier des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins

1^{er} élément de qualification**INSTALLER DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION AU MAZOUT DE 120 kW ET MOINS****Tâches**

- A. Planifier le travail
- B. Manutenionner et gréer des appareils, des accessoires, des conduites et d'autres appareillages de chauffage et de combustion
- C. Mettre en place des appareils de chauffage et de combustion ainsi que leurs accessoires
- D. Mettre en marche et optimiser des systèmes de chauffage et de combustion
- E. Contrôler la qualité du travail
- F. Ranger et nettoyer le lieu de travail
- G. Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Système de chauffage

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système à air pulsé
- Chauffe-eau domestique
- Système hydronique
- Système bi-énergie
- Système à vapeur basse pression
- Système combiné (combustible et solide)
- Système utilisant un brûleur à pression ou à pression atmosphérique
- Autres (Précisez) : _____
- _____
- _____
- _____

Système d'évacuation

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Tout système d'évacuation à tirage naturel
- Tout système d'évacuation à tirage forcé
- Tout système d'évacuation à tirage scellé
- Autres (Précisez) : _____
- _____

Système d'apport d'air

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système d'apport d'air naturel
- Système d'apport d'air forcé
- Système d'apport d'air scellé
- Autres (Précisez) : _____
- _____

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Système électrique (limité à l'appareil)
- Contrôle
- Entreposage du combustible
- Alimentation en combustible

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Humidificateur
- Système de filtration/purificateur d'air

Équipements

L'apprenti doit utiliser au moins un de ces équipements.

- Analyseur de combustion
- Jauge à vacuum
- Jauge à pression
- Analyseur de tirage
- Multimètre

Tâche C Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 14), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Mettre en place des appareils de chauffage et de combustion ainsi que leurs accessoires	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Installer des réservoirs de stockage et des systèmes d'alimentation en combustible <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation et accessibilité de l'emplacement • Assises solides et au niveau pour l'installation des réservoirs au mazout et des systèmes d'alimentation • Installation conforme de la tuyauterie • Application rigoureuse des codes, des normes et des réglementations municipales 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Installer des ancrages et des supports <ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée des ancrages et des supports, marquage précis, renforcements appropriés de la structure, perforation appropriée à la grosseur du tuyau à passer 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Installer différents types d'appareils de chauffage, leurs accessoires et les unités de chauffage correspondantes <ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des codes et des normes, respect des recommandations des fabricants selon les appareils et les accessoires installés • Installation propre et respectueuse des techniques de montage et de planification d'installations 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Installer des conduits d'air de combustion et d'air d'appoint <ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse des codes et des normes • Installation soignée et esthétique 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Installer des dispositifs de contrôle <ul style="list-style-type: none"> • Installation selon les exigences du fabricant et selon les codes et les normes d'installation 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Raccorder ou coordonner le raccordement aux différentes sources d'énergie <ul style="list-style-type: none"> • Raccordement sécuritaire, selon les règlements, les codes et les normes, sans fuites 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Commentaires du compagnon : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon

Tâche F

Ranger et nettoyer le lieu de travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Nettoyer et ranger les outils, les équipements, les matériaux et les produits utilisés <ul style="list-style-type: none"> • Matériel, équipements et outils nettoyés • Respect des règles d'entreposage 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Nettoyer les aires de travail <ul style="list-style-type: none"> • Propreté des lieux, aires de travail libres et sans obstacles 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche G

Consigner les données	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Mettre à jour les documents requis (horaires d'entretien, fiches techniques, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire, lisible, complète et conforme aux exigences, aux codes et aux normes en place • Inscription juste des données 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Rédiger les rapports <ul style="list-style-type: none"> • Rapports clairs, lisibles, complets et conformes aux normes • Inscription juste des données 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Communiquer les rapports <ul style="list-style-type: none"> • Présentation efficace au client, avec toutes les explications nécessaires • Remise du cahier des charges et du manuel d'entretien au client • Écriture soignée et lisible 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Pour assurer un bon apprentissage, il est important d'apprendre à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurisation d'un appareil de chauffage au mazout.
- ✓ S'assurer que l'apprenti peut disposer des codes et des normes, et lui indiquer comment il peut obtenir les règlements municipaux.
- ✓ Aider l'apprenti à faire les liens pertinents entre les tâches à exécuter et les codes, les normes et les règlements municipaux applicables.
- ✓ La coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont également essentielles. Une bonne planification des travaux est importante.

Tâche A

Planifier le travail

- S'assurer que l'apprenti prévoit les procédures sécuritaires de démarrage, d'arrêt et d'installation des systèmes.
- Lui expliquer l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Le questionner par la suite sur ce qu'il pourrait faire dans une situation d'accident donnée.
- Insister afin de faire comprendre à l'apprenti qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- S'assurer que les codes et règlements sont bien respectés.
- Aider l'apprenti à reconnaître et à trouver les indications qui prouvent que tous les appareils sont bien approuvés.
- Expliquer l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement à installer, et de respecter les délais et les dates de début et de fin des travaux.
- Lui demander d'évaluer et de vérifier le dimensionnement des appareils et des accessoires pour qu'ils soient conformes aux besoins et qu'ils répondent aux exigences des codes et des normes.

- Montrer à l'apprenti comment faire une interprétation juste et précise des symboles et des autres données contenus dans les plans, les devis, les croquis, etc.
- Lui expliquer l'importance de vérifier la disponibilité et la préparation des équipements, des outils, des matériaux ainsi que des dispositifs de sécurité et équipements de protection individuels et collectifs.
- Montrer à l'apprenti comment élaborer un plan de travail conforme aux exigences et à l'ordre logique d'exécution des travaux. Le plan peut lister toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement ainsi que les dates de début et de fin des travaux.
- Lui expliquer toute l'importance de coordonner l'exécution du plan de travail et de s'assurer qu'il a bien été communiqué au client, au personnel et aux autres intervenants.
- Montrer à l'apprenti comment placer de façon appropriée les appareils et les équipements (près des sources d'énergie, de la cheminée, des conduites d'évacuation, etc.).
- Lui demander de faire une vérification visuelle et avec des instruments appropriés de la présence des sources d'énergie.
- Montrer à l'apprenti comment déterminer les endroits les plus solides et comment faire des marquages clairs afin de préparer les lieux pour l'installation d'ancrages et de supports divers.

Tâche B

Manutentionner et gréer des appareils, des accessoires, des conduites et d'autres appareillages de chauffage et de combustion

- S'assurer que l'apprenti fait une détermination juste et précise du poids et du centre de gravité de chaque pièce. Le poids des pièces est normalement fourni par le fabricant.
- Lui demander de faire une sélection et une vérification judicieuses de tous les appareils et équipements de levage et de manutention avant la levée ou le déplacement. Pour les activités de levage, l'utilisation des signaux de communication est fortement recommandée.
- L'assister afin de s'assurer que le déplacement et le positionnement de chaque pièce se font dans le respect des principes ergonomiques et à l'aide des équipements de manutention appropriés.
- Souligner à l'apprenti qu'il doit prêter une attention particulière à la solidité des passerelles et des escaliers devant supporter le poids des personnes et des appareils au moment du déplacement vers le lieu d'installation.
- S'assurer qu'il fait de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement une priorité tout au long de son apprentissage.
- Faire comprendre à l'apprenti que les équipements de manutention et de levage doivent être rangés aux endroits sécuritaires désignés.

Tâche C

Mettre en place des appareils de chauffage et de combustion ainsi que leurs accessoires

- Demander à l'apprenti d'installer les réservoirs de stockage et les systèmes d'alimentation du combustible en assurant :
 - un emplacement adéquat et accessible;
 - des assises solides et à niveau pour l'installation des réservoirs au mazout et des systèmes d'alimentation;
 - une installation conforme de la tuyauterie;
 - une application rigoureuse des codes, des normes et des réglementations municipales.
- Lui apprendre à déterminer les endroits les plus solides et à faire des marquages clairs afin de préparer les lieux pour l'installation d'ancrages et de supports divers.
- Lui expliquer qu'il doit faire une installation propre et respectueuse des techniques de montage, conforme aux recommandations des fabricants, quelque soit le type d'appareils de chauffage ou d'accessoires installés.
- Superviser l'apprenti afin de s'assurer qu'il applique rigoureusement les codes et les normes au moment de l'installation des conduits d'air de combustion et d'air d'appoint.
- Souligner à l'apprenti que les dispositifs de contrôle doivent être installés selon les exigences du fabricant, les plans et devis, et selon les codes et les normes d'installation.
- Lui demander de faire un raccordement sécuritaire des différentes sources d'énergie en respectant les règlements, les codes et les normes.

Tâche D

Mettre en marche et optimiser des systèmes de chauffage et de combustion

- Demander à l'apprenti de remplir ou de coordonner le remplissage des fluides et des combustibles appropriés selon les codes, les normes et les procédures en place tout en vérifiant minutieusement les jauges durant le remplissage.
- Lui expliquer que les fluides doivent être conservés et manipulés selon les règles du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail).
- Montrer à l'apprenti les modes de suivi rigoureux des méthodes et des procédures de démarrage et de mise en service conformes aux codes, aux normes ainsi qu'aux recommandations des fabricants.
- Faire avec lui une vérification méthodique et complète des systèmes, c'est-à-dire :
 - a) une vérification minutieuse des systèmes pour s'assurer de l'absence de fuite;
 - b) une vérification du fonctionnement des jauges;
 - c) une utilisation juste et précise de tous les instruments de mesure et une interprétation correcte des résultats;
 - d) une vérification du fonctionnement conforme aux recommandations du fabricant.
- Répéter plusieurs fois ces vérifications avec lui, puis le laisser les faire seul et y apporter vos corrections si cela s'avère nécessaire.
- Superviser l'apprenti afin de s'assurer que la mise au point et l'optimisation du rendement des appareils sont faites dans le respect des codes, des normes et des recommandations des fabricants.

Tâche E

Contrôler la qualité du travail

- Demander à l'apprenti de faire une vérification complète des systèmes, de s'assurer de l'absence de fuite et, le cas échéant, de corriger les problèmes constatés en faisant les réparations nécessaires.
- S'assurer qu'il fait une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduites, des équipements, des appareils et des accessoires refaits et remplacés.
- Préciser à l'apprenti les règles de santé et de sécurité qu'il doit respecter ainsi que celles qui concernent le respect de l'environnement.
- Toutes les vérifications doivent être faites selon les règles de santé, de sécurité et d'hygiène, dans le respect de l'environnement et selon les recommandations des fabricants.

Tâche F

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il prête une attention particulière à l'élimination et à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et respecter les règles de base applicables.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de s'assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution.

Tâche G

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements nécessaires pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il reporte dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Inciter l'apprenti à inventorier les pièces changées et à mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie utilisée doit être appropriée.

2^e élément de qualification**ENTRETENIR DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION AU MAZOUT DE 120 kW ET MOINS****Tâches**

- A.** Planifier le travail
- B.** Effectuer la vérification des appareils de chauffage et de combustion
- C.** Effectuer des travaux de maintenance
- D.** Ranger et nettoyer le lieu de travail
- E.** Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Système de chauffage

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système à air pulsé
- Chauffe-eau domestique
- Système hydronique
- Système bi-énergie
- Système à vapeur basse pression
- Système combiné (combustible et solide)
- Système utilisant un brûleur à pression ou à pression atmosphérique
- Autres (Précisez) : _____

Système d'évacuation

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Tout système d'évacuation à tirage naturel
- Tout système d'évacuation à tirage forcé
- Tout système d'évacuation à tirage scellé
- Autres (Précisez) : _____

Système d'apport d'air

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système d'apport d'air naturel
- Système d'apport d'air forcé
- Système d'apport d'air scellé
- Autres (Précisez) : _____

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Système électrique (limité à l'appareil)
- Contrôle
- Entreposage du combustible
- Alimentation en combustible

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Humidificateur
- Système de filtration/purificateur d'air

Équipements

L'apprenti doit utiliser au moins un de ces équipements.

- Analyseur de combustion
- Jauge à vacuum
- Jauge à pression
- Analyseur de tirage
- Multimètre

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Généralement, il faut avoir exécuté et maîtrisé certaines tâches d'entretien avant de commencer l'apprentissage de la planification du travail d'entretien.
- ✓ La planification demande d'avoir une bonne connaissance de tout l'équipement nécessaire pour effectuer le travail.
- ✓ Expliquer à l'apprenti l'importance de prévoir des mesures de santé et de sécurité et insister sur cet aspect.
- ✓ Lui montrer où il peut trouver les codes et les normes, et lui indiquer comment il peut obtenir les règlements municipaux.
- ✓ Aider l'apprenti à faire les liens pertinents entre les tâches à exécuter et les codes, les normes et les règlements municipaux applicables.
- ✓ Il est important d'expliquer à l'apprenti et de revoir avec lui les normes et les particularités de chacun des composants visés des systèmes de chauffage et de combustion au cours de l'entretien.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurisation (cadenassage).
- ✓ L'apprenti étant en apprentissage, il est important de lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.

Tâche A

Planifier le travail

- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement à entretenir et de respecter les dates de début et de fin des travaux.
- Lui expliquer comment interpréter un bon de travail.
- Lui montrer comment établir une séquence d'exécution des travaux dans le respect des coûts pour le client.
- Vérifier si l'apprenti prévoit les procédures sécuritaires de démarrage, d'arrêt et d'entretien du système au moment de la planification du travail d'entretien.
- Lui demander de planifier la mise en oeuvre des mesures de sécurité incluant les équipements, afin de s'assurer que l'entretien du système va se faire dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- S'assurer qu'il a fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des équipements et des accessoires nécessaires à l'entretien des systèmes de chauffage et de combustion et qu'il en vérifie la disponibilité en fonction des délais fixés.

- Lui montrer comment élaborer un plan de travail. Le plan de travail peut lister toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les dates de début et de fin des travaux, etc.
- Lui expliquer toute l'importance de coordonner l'exécution du plan de travail avec tous les intervenants et les utilisateurs du système et de s'assurer qu'il a bien été communiqué au client, au personnel et aux autres intervenants.
- Faire comprendre à l'apprenti que le rapport doit être clair et écrit lisiblement.

Tâche B

Effectuer la vérification des appareils de chauffage et de combustion

- S'assurer que l'apprenti fait une vérification complète de tous les composants.
- Superviser l'apprenti afin de s'assurer qu'il fait une interprétation juste des données recueillies et de l'état des composants.
- S'assurer qu'il fait une vérification complète et appropriée de tous les dispositifs en effectuant des essais appropriés, en faisant une utilisation juste et précise des instruments de mesure, en faisant une lecture et une interprétation correctes des résultats et en faisant un diagnostic précis et pertinent des problèmes.
- L'aider à se donner une méthode de vérification rigoureuse et systématique.
- Amener l'apprenti à utiliser la liste de vérification précédente comme un aide-mémoire afin que le processus de vérification soit constant.
- Faire comprendre à l'apprenti l'importance d'appliquer des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement tout au long du processus de vérification.

Tâche C

Effectuer des travaux de maintenance

- Faire comprendre à l'apprenti que le souci de travailler sur un système propre et bien nettoyé fait partie des qualités d'un bon professionnel.
- Lui montrer comment purger des dispositifs et des composants en prenant des précautions appropriées aux produits manipulés.
- Lui expliquer comment régler des dispositifs et des composants en ajustant correctement les débits, les pressions et les températures et en resserrant adéquatement les pièces.
- Superviser l'apprenti afin de s'assurer qu'il a resserré ou remplacé les pièces usées ou défectueuses de façon adéquate selon les recommandations du fabricant en vérifiant les numéros de modèles selon les standards du fabricant pour s'assurer d'utiliser des pièces identiques ou équivalentes et en faisant une sélection appropriée des matériaux en fonction de la technique d'assemblage.

- L'aider à choisir les différents types de lubrifiants utilisés dans le respect des consignes du fabricant.
- Demander à l'apprenti de nettoyer tous les composants avec les nettoyeurs appropriés seulement.
- Lui expliquer l'importance pour la sécurité de remettre en place tous les panneaux et gardes de protection du système après les travaux de maintenance.

Tâche D

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il prête une attention particulière à l'élimination et à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et respecter les règles de base applicables.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de s'assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution.

Tâche E

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements nécessaires pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il écrit dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Dire à l'apprenti d'inventorier les pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie utilisée doit être appropriée.

3^e élément de qualification**RÉPARER DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION AU MAZOUT DE 120 kW ET MOINS****Tâches**

- A. Établir un diagnostic
- B. Planifier le travail
- C. Apporter les correctifs nécessaires
- D. Contrôler la qualité du travail
- E. Ranger et nettoyer le lieu de travail
- F. Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Système de chauffage

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système à air pulsé
- Chauffe-eau domestique
- Système hydronique
- Système bi-énergie
- Système à vapeur basse pression
- Système combiné (combustible et solide)
- Système utilisant un brûleur à pression ou à pression atmosphérique
- Autres (Précisez) : _____

Système d'évacuation

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Tout système d'évacuation à tirage naturel
- Tout système d'évacuation à tirage forcé
- Tout système d'évacuation à tirage scellé
- Autres (Précisez) : _____

Système d'apport d'air

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système d'apport d'air naturel
- Système d'apport d'air forcé
- Système d'apport d'air scellé
- Autres (Précisez) : _____

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Système électrique (limité à l'appareil)
- Contrôle
- Entreposage du combustible
- Alimentation en combustible

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Humidificateur
- Système de filtration/purificateur d'air

Équipements

L'apprenti doit utiliser au moins un de ces équipements.

- Analyseur de combustion
- Jauge à vacuum
- Jauge à pression
- Analyseur de tirage
- Multimètre

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ L'étape du diagnostic, préalable à toute réparation, exige une très bonne compréhension du fonctionnement des systèmes de chauffage et de combustion.
- ✓ Expliquer à l'apprenti l'importance de se donner une méthode d'analyse rigoureuse et systématique afin de bien cerner le problème.
- ✓ Expliquer à l'apprenti l'importance de faire des vérifications étape par étape tout au long de la réparation.
- ✓ Cette compétence comprend des éléments de gestion tels que la communication : recueillir de l'information, donner des instructions à d'autres, informer le client, communiquer avec les fournisseurs et les autres intervenants.
- ✓ Étant donné que l'apprenti est en processus d'apprentissage, il est important de lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.

Tâche A

Établir un diagnostic

- S'assurer que l'apprenti commence par une identification du type de système et qu'il consulte son historique.
- Lui montrer comment recueillir et analyser l'information relative au problème.
- Aider l'apprenti à se donner une méthode rigoureuse et systématique afin de recueillir et d'analyser efficacement l'information. La collecte d'information peut se faire à partir de documents, mais surtout à partir des essais effectués sur les équipements.
- Lui demander de prendre en considération les réclamations et les recommandations des utilisateurs des systèmes pour mieux définir et cerner la cause du problème.
- Expliquer à l'apprenti l'importance de revoir les bons antérieurs de réparation du système défaillant, car certains problèmes sont susceptibles de se reproduire.
- Lui enseigner l'importance de prendre des notes tout au long de son investigation.
- Faire comprendre à l'apprenti qu'il doit faire une évaluation juste de l'ampleur du problème et donner une explication juste et argumentée de la cause du problème.
- Insister pour lui faire comprendre l'importance d'entreprendre des actions correctives ou palliatives uniquement en fonction de la cause du ou des problèmes.
- Expliquer à l'apprenti les procédures à suivre pour obtenir les autorisations du propriétaire ou du client avant d'effectuer le travail.
- Lui rappeler que le plan de travail doit être signé par le client ou le propriétaire avant le début des travaux. Ce plan fait mention des travaux à exécuter, des coûts estimés d'exécution ainsi que des échéanciers.

Tâche B

Planifier le travail

- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement à entretenir et de respecter les dates de début et de fin des travaux.
- Demander à l'apprenti de faire une estimation juste de la durée et des ressources nécessaires à la réparation.
- Apprendre à l'apprenti à élaborer un plan d'action conforme aux exigences et à l'ordre logique d'exécution des travaux et à le respecter.
- Lui expliquer comment interpréter un bon de travail.
- Lui montrer comment établir une séquence d'exécution des travaux en respectant les coûts inscrits dans le devis fait au client.
- Vérifier si l'apprenti prévoit les procédures sécuritaires d'arrêt, d'entretien et de démarrage du système au moment de la planification du travail d'entretien.
- Lui demander de planifier l'utilisation de mesures et d'équipements de sécurité afin de s'assurer que l'entretien du système va se faire dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- S'assurer qu'il fait un choix judicieux de l'outillage, des matériaux, des équipements et des accessoires nécessaires à l'entretien des systèmes de chauffage et de combustion et qu'il vérifie leur disponibilité en fonction du délai fixé.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.
- S'assurer que, tout au long de sa planification, l'apprenti tient compte des mesures de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Faire comprendre à l'apprenti que le travail d'équipe et le partage des connaissances sont toujours plus productifs que travailler seul. L'encourager à demander de l'aide ou des conseils à des collègues expérimentés ou à son supérieur immédiat afin de bien planifier les réparations.
- Lui montrer comment élaborer un plan de travail. Le plan de travail peut comprendre toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les dates de début et de fin des travaux, etc.
- Lui expliquer toute l'importance de coordonner l'exécution du plan de travail avec tous les intervenants et les utilisateurs du système et de s'assurer qu'il a bien été communiqué au client, au personnel et aux autres intervenants.
- Faire comprendre à l'apprenti que le rapport doit être clair et écrit lisiblement.

Tâche C

Apporter les correctifs nécessaires

- Demander à l'apprenti d'arrêter et de sécuriser les équipements (cadenassage ou verrouillage) selon les règles de santé et de sécurité et selon la Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Faire comprendre à l'apprenti que l'aire de travail doit être dégagée, isolée et protégée afin d'assurer un accès sécuritaire aux installations à réparer.
- S'assurer qu'il prend des mesures de sécurité conformes à la nature des interventions et aux règlements internes de l'entreprise.
- En tout temps, être vigilant et observer les comportements de sécurité de l'apprenti. Intervenir au besoin.
- Accompagner l'apprenti afin de s'assurer que les interventions effectuées correspondent aux problèmes à résoudre.
- Faire en sorte qu'il prenne l'habitude de ne garder sur place que les outils nécessaires à la réparation.

Tâche D

Contrôler la qualité du travail

- S'assurer que l'apprenti fait une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des appareils, des accessoires, des équipements et des conduits réparés.
 - Lui montrer comment suivre rigoureusement les méthodes et les procédures de démarrage et de mise en service des appareils et des accessoires recommandées par les fabricants.
 - Dans un premier temps, faire avec lui une vérification méthodique et efficace des systèmes réparés, c'est-à-dire :
 - une vérification complète et appropriée des canalisations et des appareils réparés;
 - une utilisation juste et précise de tous les instruments de mesure et une interprétation correcte des résultats;
 - une réparation définitive des problèmes résiduels, s'il y a lieu.
- Puis, le laisser effectuer ces vérifications et y apporter des corrections si cela s'avère nécessaire.
- S'assurer qu'il vérifie la combustion et les réglages conformément aux recommandations du fabricant afin que les réglages soient appropriés pour assurer un rendement optimal du système.

Tâche E

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il prête une attention particulière à l'élimination et à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et respecter les règles de base applicables.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de s'assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution.

Tâche F

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements nécessaires pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il écrit dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Dire à l'apprenti d'inventorier les pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie utilisée doit être appropriée.

4^e élément de qualification**REFAIRE OU REMPLACER DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION AU MAZOUT DE 120 KW ET MOINS, ET LEURS COMPOSANTS****Tâches**

- A. Planifier le travail.
- B. Manutentionner et gréer des appareils, des accessoires, de la tuyauterie et d'autres appareillages de chauffage et de combustion.
- C. Effectuer la réfection ou le remplacement.
- D. Contrôler la qualité du travail.
- E. Ranger et nettoyer le lieu de travail.
- F. Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Système de chauffage

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système à air pulsé
- Chauffe-eau domestique
- Système hydronique
- Système bi-énergie
- Système à vapeur basse pression
- Système combiné (combustible et solide)
- Système utilisant un brûleur à pression ou à pression atmosphérique
- Autres (Précisez) : _____
- _____
- _____
- _____

Système d'évacuation

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Tout système d'évacuation à tirage naturel
- Tout système d'évacuation à tirage forcé
- Tout système d'évacuation à tirage scellé
- Autres (Précisez) : _____
- _____

Système d'apport d'air

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système d'apport d'air naturel
- Système d'apport d'air forcé
- Système d'apport d'air scellé
- Autres (Précisez) : _____
- _____

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Système électrique (limité à l'appareil)
- Contrôle
- Entreposage du combustible
- Alimentation en combustible

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Humidificateur
- Système de filtration/purificateur d'air

Équipements

L'apprenti doit utiliser au moins un de ces équipements.

- Analyseur de combustion
- Jauge à vacuum
- Jauge à pression
- Analyseur de tirage
- Multimètre

4^e élément de qualification – **Refaire ou remplacer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins****Tableaux des tâches et des sous-tâches**

*Note au compagnon –
Se référer à la Partie 3 « Mode d'emploi du
guide » pour remplir la section Suivi des tâches.*

Tâche A	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
Planifier le travail		
1. Vérifier les plans, les croquis <ul style="list-style-type: none"> Lecture et interprétation efficaces des plans et des croquis divers (sources d'énergie, conduits d'évacuation, cheminée, etc.) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Préparer et vérifier les équipements, les outils, les matériaux, les produits nécessaires, les dispositifs de sécurité et les équipements de protection individuels et collectifs <ul style="list-style-type: none"> Sélection des outils et des équipements appropriés au travail à effectuer Vérification de tous les équipements avant l'utilisation Choix judicieux et utilisation appropriée des équipements pour le travail en hauteur 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Élaborer le plan de travail <ul style="list-style-type: none"> Plan conforme aux exigences, ordre logique d'exécution des travaux 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Préparer les mesures de sécurité <ul style="list-style-type: none"> Mesures conformes à la réglementation et aux procédures établies 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Communiquer le plan de travail au client et aux autres intervenants et coordonner sa mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> Communication efficace avec le client et les autres intervenants concernés 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Réévaluer le dimensionnement des appareils et des accessoires en fonction des besoins <ul style="list-style-type: none"> Dimensionnement en fonction des besoins, des codes et des normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Choisir l'emplacement des appareils et des équipements <ul style="list-style-type: none"> Choix d'un emplacement approprié pour les appareils et les équipements (près des sources d'énergie, de la cheminée, des conduits d'évacuation, etc.) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Vérifier la capacité et la compatibilité des nouveaux appareils ou équipements avec le système en place <ul style="list-style-type: none"> Vérifications selon les codes et les normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Vérifier la présence des sources d'énergie appropriées <ul style="list-style-type: none"> Utilisation des appareils de mesure appropriés 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Préparer les lieux pour l'installation d'ancrages et de supports divers <ul style="list-style-type: none"> Détermination des endroits les plus solides Clarté des marquages 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Assurer la disponibilité du matériel <ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de tout le matériel 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

4^e élément de qualification – **Refaire ou remplacer des appareils de chauffage et de combustion au mazout de 120 kW et moins****Tâche D** Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 51), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.

Contrôler la qualité du travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Vérifier la stabilité et la solidité des conduites, des équipements, des appareils et des accessoires refaits ou remplacés <ul style="list-style-type: none"> • Vérifications manuelle et visuelle 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Vérifier l'étanchéité des raccords, puis effectuer les réparations nécessaires <ul style="list-style-type: none"> • Vérification complète pour s'assurer de l'absence de fuite • Réparation étanche et définitive de chaque fuite, s'il y a lieu 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Tâche E

Ranger et nettoyer le lieu de travail	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Nettoyer et ranger les outils, les équipements, les matériaux et les produits utilisés <ul style="list-style-type: none"> • Matériel, équipements et outils nettoyés et rangés aux endroits appropriés 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Nettoyer les aires de travail <ul style="list-style-type: none"> • Propreté des lieux, aires de travail libres et sans obstacles 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Se défaire des rebuts et ranger les matériaux non utilisés <ul style="list-style-type: none"> • Élimination selon les lois, les codes et les normes 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaires du compagnon : _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti	Initiales du compagnon
-------------------------	------------------------

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ Étant donné que l'apprenti est en processus d'apprentissage, il est important de lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.
- ✓ S'assurer que l'apprenti connaît les règles et les principes de sécurisation.
- ✓ La coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont également essentielles. Une bonne planification des travaux est importante.

Tâche A

Planifier le travail

- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement et de respecter les délais et les dates de début et de fin des travaux.
- Assister l'apprenti pour s'assurer qu'il fait une lecture et une interprétation justes et précises des symboles et des autres données contenus dans les plans, les croquis, etc.
- Lui demander de préparer les outils, les matériaux, les équipements de travail en hauteur, les équipements de protection individuels et collectifs ainsi que tous les produits nécessaires pour effectuer les travaux, et d'en vérifier la disponibilité.
- L'aider à élaborer un plan de travail conforme aux exigences, en respectant un ordre logique d'exécution des travaux. Le plan de travail peut lister toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les dates de début et de fin des travaux, etc.
- Expliquer à l'apprenti l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander de vous dire par la suite ce qu'il pourrait faire dans un cas d'accident donné.
- Lui expliquer toute l'importance de coordonner l'exécution du plan de travail avec tous les intervenants et les utilisateurs du système et de s'assurer qu'il a bien été communiqué au client, au personnel et aux autres intervenants.
- Lui montrer comment réévaluer le dimensionnement des appareils et des accessoires en fonction des besoins, des codes et des normes.
- S'assurer que l'apprenti a choisi, pour les nouveaux appareils et équipements, un emplacement proche des sources d'énergie appropriées, de la cheminée et des conduits d'évacuation en utilisant le moins d'espace possible.
- Demander à l'apprenti de trouver les endroits les plus solides et de faire des marquages clairs afin d'installer de façon sécuritaire les ancrages et les supports divers.

Tâche B

Manutenionner et gréer des appareils, des accessoires, de la tuyauterie et d'autres appareillages de chauffage et de combustion

- S'assurer que l'apprenti fait une détermination juste et précise du poids et du centre de gravité de chaque pièce. Le poids exact des pièces est normalement fourni par le fabricant.
- Demander à l'apprenti de faire une vérification complète de tous les équipements de manutention (chariots, diables, courroies, plateformes sur roues, etc.) avant le levage ou le déplacement des pièces afin de déceler des bris et des traces d'usure du matériel. Pour les opérations de levage, l'utilisation des signaux de communication est fortement recommandée.
- S'assurer que l'utilisation des équipements de manutention et de levage se fait dans le respect des méthodes prescrites, sans causer de dommages aux équipements, aux appareils ou au lieu de travail.
- Assister l'apprenti afin de s'assurer que le déplacement et le positionnement de chaque pièce respectent des principes ergonomiques pour les personnes par l'utilisation d'équipements de manutention appropriés.
- Souligner à l'apprenti qu'il doit prêter une attention particulière à la solidité des passerelles et des escaliers devant supporter le poids des personnes et des appareils au moment du déplacement vers le lieu d'installation.
- S'assurer qu'il fait de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement une priorité tout au long de son apprentissage.
- Faire comprendre à l'apprenti que les équipements de manutention et de levage doivent être rangés aux endroits sécuritaires désignés.

Tâche C

Effectuer la réfection ou le remplacement

- Apprendre à l'apprenti à établir un ordre d'exécution des travaux et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.
- Lui demander d'arrêter et de sécuriser les équipements selon les règles de santé et de sécurité, dans le respect des normes établies.
- S'assurer qu'il effectue les interventions de réfection ou de remplacement nécessaires selon les codes, les normes et les procédures applicables.
- Demander à l'apprenti de suivre rigoureusement les méthodes et les procédures de démarrage et de mise en service recommandées par les fabricants.
- Faire avec lui une vérification méthodique et efficace des systèmes remplacés, c'est-à-dire :
 - a) une vérification complète et appropriée des appareils, des raccords, des jauges, etc.;
 - b) une utilisation juste et précise de tous les instruments de mesure et une interprétation correcte des résultats;
 - c) une vérification du fonctionnement conforme aux recommandations du fabricant.
- L'accompagner afin de s'assurer que la mise au point et l'optimisation du rendement des appareils et des accessoires se fait dans le respect des codes, des normes et des recommandations des fabricants.

Tâche D

Contrôler la qualité du travail

- Demander à l'apprenti de faire une vérification complète des systèmes pour s'assurer de l'absence de fuite, et de faire des réparations s'il y a lieu.
- S'assurer que l'apprenti fait une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduites, des équipements, des appareils et des accessoires refaits et remplacés.
- Toutes les vérifications doivent être faites selon les règles de santé et de sécurité, d'hygiène, dans le respect de l'environnement et selon les recommandations des fabricants.

Tâche E

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il prête une attention particulière à l'élimination et à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et respecter les règles de base applicables.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de s'assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution.

Tâche F

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements nécessaires pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il écrit dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Dire à l'apprenti d'inventorier les pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie utilisée doit être appropriée.

5^e élément de qualification**MODIFIER DES APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE COMBUSTION AU MAZOUT DE 120 KW ET MOINS****Tâches**

- A. Planifier le travail
- B. Effectuer les modifications
- C. Contrôler la qualité du travail
- D. Ranger et nettoyer le lieu de travail
- E. Consigner les données

Contexte technique**Note au compagnon :**

Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Système de chauffage

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système à air pulsé
- Chauffe-eau domestique
- Système hydronique
- Système bi-énergie
- Système à vapeur basse pression
- Système combiné (combustible et solide)
- Système utilisant un brûleur à pression ou à pression atmosphérique
- Autres (Précisez) : _____

Système d'évacuation

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Tout système d'évacuation à tirage naturel
- Tout système d'évacuation à tirage forcé
- Tout système d'évacuation à tirage scellé
- Autres (Précisez) : _____

Système d'apport d'air

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces systèmes.

- Système d'apport d'air naturel
- Système d'apport d'air forcé
- Système d'apport d'air scellé
- Autres (Précisez) : _____

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Système électrique (limité à l'appareil)
- Contrôle
- Entreposage du combustible
- Alimentation en combustible

Sous-systèmes

L'apprenti doit intervenir sur au moins un de ces sous-systèmes.

- Humidificateur
- Système de filtration/purificateur d'air

Équipements

L'apprenti doit utiliser au moins un de ces équipements.

- Analyseur de combustion
- Jauge à vacuum
- Jauge à pression
- Analyseur de tirage
- Multimètre

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

- ✓ La connaissance et la maîtrise des techniques de verrouillage et de cadenassage sont essentielles.
- ✓ La coordination et la communication avec les autres corps de métiers sont également essentielles. Une bonne planification des travaux est importante.
- ✓ L'apprenti doit être capable de lire et d'interpréter les plans et devis.
- ✓ Pour cette compétence, l'apprenti peut avoir à utiliser des appareils de manutention et de levage. La santé et la sécurité doivent être en tout temps assurées.
- ✓ Étant donné que l'apprenti est en processus d'apprentissage, il est important de lui apprendre à établir un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.

Tâche A

Planifier le travail

- Expliquer à l'apprenti l'importance de recenser toute l'information nécessaire sur l'équipement à modifier et de respecter les délais de début et de fin des travaux.
- Lui demander de faire une interprétation juste du travail demandé afin de mieux planifier les délais et les ressources nécessaires à l'exécution des travaux.
- Montrer à l'apprenti comment faire une interprétation juste et précise des symboles et des autres données contenus dans les plans, les devis, les croquis, etc. Le plan de travail peut lister toutes les étapes prévues ou prescrites, les intervenants, les équipements et les outils à utiliser, les délais, les permis et les autorisations nécessaires, les équipements de protection et les plans d'intervention en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, les dates de début et de fin des travaux, etc.
- Lui apprendre comment élaborer un plan de travail :
 - estimation juste des échéances et des besoins en main-d'œuvre;
 - plan conforme aux exigences, ordre logique d'exécution des travaux;
 - vérification ou obtention des autorisations et des permis requis.
- S'assurer que l'apprenti a choisi, pour les nouveaux appareils et équipements, un emplacement proche des sources d'énergie, de la cheminée et des conduits d'évacuation en utilisant le moins d'espace possible.

- Superviser l'apprenti afin de s'assurer qu'il prévoit les procédures sécuritaires de démarrage, d'arrêt et d'entretien des systèmes.
- Lui expliquer l'importance des procédures d'urgence en cas d'accident. Lui demander par la suite de vous dire ce qu'il pourrait faire dans un cas d'accident donné.
- Réviser régulièrement avec l'apprenti les règles et les consignes de sécurité.
- Insister afin de faire comprendre à l'apprenti qu'il doit travailler dans le respect des règles de santé, de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Lui apprendre à élaborer un ordre d'exécution des travaux conforme au plan et aux exigences et à le respecter jusqu'à ce que cela devienne une seconde nature.
- Lui expliquer toute l'importance de coordonner l'exécution du plan de travail et de s'assurer qu'il a bien été communiqué au client, au personnel et aux autres intervenants.

Tâche B

Effectuer les modifications

- Expliquer à l'apprenti qu'il doit, avant d'effectuer des modifications, cadenasser (verrouillage) ou étiqueter les sources d'énergie dans le respect de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.
- Lui demander de faire une installation sécuritaire et conforme aux normes et aux règlements des nouveaux appareils et accessoires.
- Ne pas hésiter à faire lire à l'apprenti les documents techniques des fournisseurs concernant le fonctionnement des systèmes.
- Lui enseigner l'importance de prendre des notes. Cela va l'aider à structurer ses connaissances et facilitera sa rétention de l'information.
- S'assurer que les raccordements des nouvelles installations aux canalisations existantes sont solides, étanches et sécuritaires.
- Montrer à l'apprenti comment ajuster les composants tout en s'assurant que le fonctionnement des systèmes est conforme aux attentes et aux recommandations des fabricants.
- S'assurer qu'il démonte de façon sécuritaire et efficace les composants à modifier.
- En tout temps, observer les comportements sécuritaires de l'apprenti et le corriger aussitôt qu'un écart apparaît.
- S'assurer que la remise en marche se fait de façon sécuritaire et conforme aux recommandations du fabricant.

Tâche C

Contrôler la qualité du travail

- S'assurer que l'apprenti fait une vérification manuelle et visuelle de la stabilité et de la solidité des conduites, des équipements, des appareils et des accessoires modifiés.
- S'assurer qu'il fait une vérification complète de tous les points du système après la remise sous pression pour qu'il n'y ait pas de fuite et, s'il y a lieu, lui faire faire les réparations.
- Rappeler à l'apprenti que le démarrage doit être fait de façon sécuritaire et selon les recommandations du fabricant.
- Demander à l'apprenti de suivre de façon rigoureuse les méthodes et les procédures de démarrage et de mise en service recommandées par les fabricants.
- Expliquer à l'apprenti que la mise au point et l'optimisation du rendement des appareils et des accessoires doivent se faire dans le respect des codes, des normes et des recommandations des fabricants.

Tâche D

Ranger et nettoyer le lieu de travail

- Rappeler à l'apprenti que le nettoyage doit être fait selon les recommandations du fabricant et celles de l'entreprise.
- Faire comprendre à l'apprenti que la propreté de l'aire de travail permet d'éviter le gaspillage, fait gagner du temps pour la suite des travaux et contribue à sa sécurité et à celle de ses collègues.
- S'assurer qu'il prête une attention particulière à l'élimination et à l'entreposage des produits dangereux et réactifs. Il doit reconnaître ces produits et respecter les règles de base applicables.
- Vérifier avec l'apprenti l'ensemble des travaux, point par point, afin de s'assurer que rien n'a été négligé durant l'exécution.

Tâche E

Consigner les données

- Indiquer à l'apprenti les renseignements nécessaires pour la rédaction du rapport.
- S'assurer qu'il écrit dans son rapport les renseignements relatifs aux systèmes.
- Demander à l'apprenti d'indiquer la date et l'heure des interventions dans le rapport.
- Lui demander de mentionner la nature des modifications effectuées.
- Dire à l'apprenti d'inventorier les pièces changées et de mettre à jour l'inventaire, s'il y a lieu.
- Faire comprendre à l'apprenti que le compte rendu doit être clair et que la terminologie utilisée doit être appropriée.

Information complémentaire

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal et administratif
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Mode d'emploi du guide

Le guide d'apprentissage s'adresse à l'apprenti et au compagnon et il sert d'outil de suivi pendant toute la durée de l'apprentissage. Le guide est également disponible sur le site *emploiquebec.net*.

Toutes les données relatives à l'apprentissage doivent être inscrites dans le guide, à savoir le contexte technique de l'apprentissage, s'il y a lieu, l'attestation de la maîtrise des tâches et les commentaires du compagnon. Le numéro de dossier de l'apprenti est inscrit à la première page du guide, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale. Le guide permet aussi au compagnon de prendre connaissance des exigences de la qualification, de planifier les apprentissages et d'en faire le suivi.

Contenu du guide d'apprentissage

- Le **programme d'apprentissage obligatoire** établi pour obtenir le certificat indiqué à la première page.
- Des **conseils pratiques** qui visent à soutenir l'apprentissage. Ces conseils s'adressent au compagnon pour faciliter sa supervision de l'apprentissage. Imprimés sur des feuilles de couleur pour en faciliter le repérage, ils sont placés après chaque élément de qualification et sont suivis de pages de notes.
- Des **renseignements complémentaires** présentant le mode d'emploi du guide, les règlements, l'apprentissage en milieu de travail et les renseignements sur les employeurs où s'effectuera l'apprentissage.
- Les **formulaire** *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, placés à la fin du guide. Il est important de savoir quand, comment et pourquoi remplir le formulaire de suivi. Il faut suivre les instructions fournies au début de ces formulaires.

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* liste les éléments de qualification que l'apprenti doit acquérir, les heures d'apprentissage qu'il doit effectuer et les formations obligatoires qu'il doit suivre, s'il y a lieu.

Le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* permet de consigner des renseignements sur l'entreprise où s'effectue l'apprentissage et de noter où l'apprenti est rendu dans son apprentissage. Ce formulaire doit être rempli tant par le compagnon et par l'apprenti que par l'employeur.

Contenu et suivi de l'apprentissage

Le programme d'apprentissage est divisé en **éléments de qualification** propres au certificat indiqué à la première page de ce guide. Pour se qualifier, l'apprenti doit maîtriser les tâches des éléments de qualification décrivant la compétence recherchée.

Une section de la **Partie 2** du guide est consacrée à chacun de ces éléments de qualification.

Voici la structure type d'un élément de qualification :

1. Liste des tâches couvertes par un élément de qualification

Exemple :

1 ^{er} élément de qualification	
ENTREtenir UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE	
Tâches	
<p>A. Planifier le travail d'entretien</p> <p>B. Inspecter l'équipement, les composants et le câblage des systèmes électriques</p> <p>C. Effectuer des travaux d'entretien périodique</p> <p>D. Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou défectueux</p> <p>E. Remettre l'équipement et les systèmes concernés en marche</p> <p>F. Rédiger un rapport d'intervention</p>	

2. Contexte technique de l'apprentissage

Un tableau présente la liste de l'équipement, des systèmes ou des techniques habituellement requis pour exécuter les tâches. Certains peuvent être obligatoires pour obtenir la qualification. Ils sont indiqués dans le tableau. Dans le cas de certaines tâches, le compagnon devra indiquer au tableau « Contexte technique » les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu pour son apprentissage.

Exemple :

Contexte technique		<i>Ces objets d'intervention sont obligatoires pour cet élément de qualification.</i>	
Note au compagnon : Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets d'intervention sur lesquels l'apprenti est intervenu au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.			
Systèmes			
<input type="checkbox"/>	Systèmes de distribution d'électricité :	<input type="checkbox"/>	Systèmes à courant continu (c.c.)
<input type="checkbox"/>	à très basse tension (de 0 à 30 V)	<input type="checkbox"/>	Systèmes d'alimentation sans coupure (ASC/UPS)
<input checked="" type="checkbox"/>	à basse tension (de 31 à 750 V)	<input checked="" type="checkbox"/>	Sources d'alimentation de secours
<input type="checkbox"/>	à haute tension (plus de 750 V)	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes d'éclairage et luminaires		
<input type="checkbox"/>	Systèmes de plinthes et de panneaux chauffants		
<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes à courant alternatif (c.a.) monophasé et triphasé		
Accessoires de distribution			
<input type="checkbox"/>	Connexions	<input checked="" type="checkbox"/>	Boîtes de commutation
<input checked="" type="checkbox"/>	Câbles électriques	<input type="checkbox"/>	Montage de câbles à fibres optiques ou coaxiaux
<input type="checkbox"/>	Conduits	<input checked="" type="checkbox"/>	Systèmes de mise à la terre, de mise à la masse et de continuité des masses
<input checked="" type="checkbox"/>	Artères	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____
<input checked="" type="checkbox"/>	Prises de courant		
<input checked="" type="checkbox"/>	Appareils de coupures		
Appareillages			
<input checked="" type="checkbox"/>	Dispositifs d'entraînement et leurs commandes	<input type="checkbox"/>	Composants électriques des appareils de chauffage
<input checked="" type="checkbox"/>	Machines rotatives (tournantes) et leurs commandes :	<input type="checkbox"/>	Régulateurs
<input checked="" type="checkbox"/>	à c.c. et à c.a. monophasé	<input type="checkbox"/>	Transformateurs
<input checked="" type="checkbox"/>	à c.a. triphasé	<input type="checkbox"/>	Batteries d'accumulateurs industriels
<input type="checkbox"/>	Circuits électroniques	<input type="checkbox"/>	Automate programmable
<input type="checkbox"/>	Systèmes hydrauliques, pneumatiques et de contrôle électrique	<input type="checkbox"/>	Autres (Précisez) : _____

3. Tableau décrivant les sous-tâches de chacune des tâches d'un élément de qualification et suivi de l'apprentissage

Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les actions à réaliser pour accomplir la tâche. Ces sous-tâches sont listées dans un tableau qui sert à suivre et à commenter les progrès de l'apprenti. **Le guide contient un tableau pour chaque tâche d'un élément de qualification.** (Dans l'exemple de la page suivante, les sous-tâches sont numérotées de 1 à 5).

Sous chaque sous-tâche, on trouve la liste des critères de performance afin que l'apprenti comprenne ce qui est considéré comme une tâche bien faite et aussi, pour guider le compagnon dans sa supervision de l'apprentissage.

Le compagnon se sert de la section « Suivi » pour confirmer (√) que l'apprenti maîtrise la sous-tâche. En fonction du contexte de travail particulier de l'entreprise, il peut parfois arriver qu'une sous-tâche ne puisse pas être effectuée. Dans ce cas, il faut inscrire « n/a » (non applicable) dans le tableau de suivi des tâches. À la suite de la liste des sous-tâches, on trouve des espaces lignés où le compagnon peut noter ses commentaires. Enfin, une section au bas du tableau sert à confirmer que l'apprenti a appris la tâche et qu'il la maîtrise. **L'apprenti et le compagnon doivent y apposer leurs initiales.**

Lorsque l'ensemble des tâches d'un élément de qualification est maîtrisé, l'apprenti et le compagnon attestent l'achèvement de cet apprentissage en signant le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Voir l'exemple à la page suivante :

« *Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche* ».

4. Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage des tâches

Chaque section consacrée à un élément de qualification est suivie de conseils pour superviser l'apprentissage. Ces conseils s'adressent d'abord au compagnon, mais ils peuvent aussi être utiles à l'apprenti. Les conseils donnés dans ces sections le sont à titre d'exemples.

Exemple « Comment remplir un tableau décrivant les activités d'une tâche » :

Tâche D <i>Indiquez, dans le tableau Contexte technique (page 14), où l'apprenti est intervenu dans cette tâche.</i>		
Remplacer les pièces, les composants et l'équipement usés ou désuets ⁽¹⁾	Suivi	
	Maîtrisée √	N/A √
1. Déterminer les besoins découlant des cycles d'utilisation et d'usure ⁽²⁾ • Interprétation des procédures d'entretien des systèmes, de l'équipement et des composants ⁽³⁾ • Respect des cycles d'entretien ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécuriser les lieux, l'équipement et les personnes ⁽²⁾ • Application complète des règles et des principes de sécurisation (cadenassage) ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Changer les pièces, les composants ou l'équipement usés ou désuets ⁽²⁾ • Établissement de la priorité des réparations ⁽³⁾ • Utilisation de matériaux et d'équipement compatibles ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Consigner officiellement les données pour les rendre accessibles ⁽²⁾ • Consignation complète des données sur les bons de travail ⁽³⁾ • Accessibilité de la documentation ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Nettoyer les lieux de travail ⁽²⁾ • Mise au rebut des pièces défectueuses ou usées ⁽³⁾ • Décontamination conforme aux normes environnementales ⁽³⁾	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Commentaires du compagnon :</i> _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____		

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti (4)	Initiales du compagnon (4)
--------------------------------	-------------------------------

Légende :

- (1) Tâche D – 4^e tâche de l'élément de qualification – Entretien d'une installation électrique.
- (2) Les sous-tâches de la tâche D.
- (3) Les critères de performance à partir desquels le compagnon se base pour confirmer que l'apprenti maîtrise chacune des sous-tâches.
- (4) Le compagnon et l'apprenti doivent apposer leurs initiales dans cet espace lorsque la tâche est maîtrisée.

Cadre légal et administratif

Avertissement :

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements permet de faire une interprétation légale. Consultez le site *emploiquebec.net* pour plus de renseignements sur les règlements, les programmes et les procédures.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification en vertu de l'article 30 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5) et de l'un des règlements suivants :

Mention légale

r.1 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction

r.2 : Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression

Conditions de délivrance du certificat de qualification

1. Détenir une carte d'apprenti valide

La carte d'apprenti est le seul document qui permet à une personne encore non qualifiée d'exécuter les tâches définies dans ce guide, et ce, sous la supervision d'une personne détenant le certificat de qualification en question.

Mention légale

« Pour commencer l'apprentissage d'un métier ou d'une profession » dont l'exécution des travaux requiert un certificat de qualification, « une personne doit être inscrite à titre d'apprenti. »

Obtention

La personne doit s'inscrire auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec en remplissant le formulaire requis. Elle reçoit ensuite une trousse d'apprentissage constituée normalement :

- d'une carte d'apprenti;
- du guide d'apprentissage;
- d'une copie des deux formulaires (*Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*).

Renouvellement de la carte d'apprenti

Mention légale

« Pour demeurer valide, une carte d'apprenti doit être renouvelée annuellement, au plus tard à la date anniversaire de naissance de son titulaire, sur paiement des droits exigibles [...]. »

Un avis de renouvellement est expédié à l'apprenti quelques semaines avant l'échéance de sa carte. Pour chaque renouvellement, l'apprenti doit remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et le joindre à sa demande de renouvellement adressée au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

2. Accomplir son apprentissage

Mention légale

« Pour compléter l'apprentissage, l'apprenti doit avoir acquis tous les éléments de qualification décrits au programme d'apprentissage, réussi la formation professionnelle requise et complété la durée minimale d'apprentissage prescrite [...]. »

Maîtriser tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, l'apprenti doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis pour obtenir le certificat visé.

Dès que l'apprenti a complété l'apprentissage d'une tâche et que le compagnon en a fait une évaluation satisfaisante, l'apprenti et le compagnon apposent leurs initiales dans l'espace prévu à cet effet dans le guide.

Mention légale

« Tant qu'il n'a pas complété l'apprentissage d'un élément de qualification, l'apprenti ne peut exécuter les travaux visés pour le certificat de qualification demandé que sous la supervision d'un titulaire de ce certificat qui est sur place et à proximité de l'apprenti. »

Lorsque l'apprenti a maîtrisé un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti reçoit ensuite le document *Démarche de qualification professionnelle* mis à jour, confirmant ainsi qu'il peut réaliser sous supervision générale les travaux des éléments de qualification enregistrés. Cela signifie que le compagnon n'est plus tenu de rester à proximité de l'apprenti.

Mention légale

« Après avoir complété l'apprentissage d'un élément de qualification et tant qu'il n'a pas obtenu le certificat de qualification, l'apprenti ne peut exécuter ces travaux que sous la supervision d'un titulaire du certificat de qualification exigé pour les travaux supervisés. »

Réussir la formation théorique obligatoire

Mention légale

« Les cours de formation professionnelle réussis par une personne peuvent être reconnus comme équivalents à ceux exigés en vertu du règlement s'ils satisfont aux exigences de formation professionnelle décrites au programme d'apprentissage. »

L'apprentissage d'une qualification peut exiger des connaissances qui ne peuvent pas être acquises en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage requiert la réussite de formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti a suivis auparavant. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* accompagné des documents servant de preuve à cet effet.

Respecter la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et les capacités de l'apprenti à exécuter les tâches consignées dans le guide. Cependant, la **durée minimale** prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables peut être créditée.

3. Se présenter à l'examen et le réussir

Mention légale

« Le contenu de l'examen de qualification vise à vérifier si un apprenti satisfait aux exigences de qualification requises pour l'exécution des travaux [...] et il porte sur les éléments décrits au programme d'apprentissage. »

L'inscription à l'examen

Dès la fin de son apprentissage, après avoir complété toutes les exigences du programme, l'apprenti doit s'inscrire à l'examen auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

Mention légale

« Dès qu'un apprenti est admissible à un examen de qualification, il doit s'inscrire auprès du ministre et payer les droits exigibles. »

L'examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes avec un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen est disponible pour les personnes qui maîtrisent mieux cette langue. L'examen utilise habituellement les systèmes de mesure métrique et impérial puisqu'il est possible que la personne qualifiée doive employer ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. Les renseignements sur la documentation et le matériel permis (une calculatrice par exemple), ainsi que d'autres informations sur la préparation à l'examen, sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec ou au Centre administratif de la qualification professionnelle.

Mention légale

« L'apprenti qui échoue un examen peut le reprendre à la date fixée par le ministre. Pour être réadmis à l'examen après 3 échecs, l'apprenti doit reprendre et compléter l'apprentissage des éléments de qualification pour lesquels il a échoué l'examen. Le délai de reprise d'un examen ne peut être inférieur à 1 mois de la date de l'examen précédent. »

La réussite à l'examen permet d'obtenir le certificat de qualification.

Autres conditions relatives aux certificats de qualification

Durée et conditions de renouvellement d'un certificat de qualification

Mention légale

« Le certificat de qualification est valide à compter de la date de délivrance jusqu'à la date du quatrième anniversaire de naissance du titulaire qui suit cette délivrance. Il peut être renouvelé, sans frais, pour des périodes de quatre ans par la suite. »

Le certificat de qualification est obligatoire tant que le titulaire exécute une ou des tâches visées par ce document.

Une formation pour mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Dans ce cas, le travailleur ou la travailleuse reçoit un avis en ce sens lors de l'obtention ou du renouvellement de son certificat. Il ou elle doit suivre cette formation avant la date du prochain renouvellement de son certificat.

Une personne qui n'a pas fait de demande de renouvellement de son certificat dans un délai maximal de six ans doit se présenter à un nouvel examen de qualification. En cas d'échec, elle ne peut être réadmise à l'examen à moins d'avoir complété à nouveau l'apprentissage.

Droits exigibles

Des droits sont exigibles par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification, ainsi que pour le renouvellement de la carte d'apprenti. Ces droits sont indexés annuellement. Voir le site Internet d'Emploi-Québec pour le détail sur le montant des droits en vigueur. (emploi.quebec.net)

Recours légal

Toute personne qui se croit lésée par une décision rendue en fonction de l'application des règlements F-5, r.1 et r.2, peut dans les 30 jours adresser un recours à la Commission des relations du travail.

Contrôle

Les personnes qui exécutent les travaux contenus dans la définition d'un certificat de qualification sans détenir ce certificat, de même que leurs employeurs, commettent une infraction à l'article 42 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre.

Mention légale

« Le titulaire d'un certificat de qualification ou d'une carte d'apprenti doit l'avoir en sa possession lorsqu'il exécute des travaux visés au présent règlement. Il doit exhiber ce document sur demande d'un représentant du ministre ou de toute autre personne autorisée en vertu de la loi à effectuer des inspections ou des enquêtes dans le domaine de la qualification de la main-d'œuvre. »

Le titulaire doit aviser Emploi-Québec sans délai de tout changement d'adresse.

Comment réussir votre apprentissage

L'apprentissage en milieu de travail est une période de formation et de mise en œuvre des connaissances acquises en situation réelle de travail pour des tâches définies dans le guide. Les conseils qui suivent peuvent vous aider à maximiser les bénéfices de cet apprentissage et la réussite de la qualification.

Prendre votre apprentissage en main

Dès le début de votre engagement dans la démarche d'apprentissage, vous êtes responsable de votre inscription à Emploi-Québec. Pendant l'apprentissage, vous devrez informer Emploi-Québec de tout changement qui survient et vous assurer de renouveler votre carte d'apprenti et d'envoyer le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*. À la fin de votre apprentissage, vous êtes responsable de vous inscrire à l'examen dans les délais prescrits.

Voyez avec votre employeur comment vous pourrez expérimenter toutes les situations de travail qui vous permettront de compléter l'ensemble des éléments de qualification. Si des difficultés se présentent, discutez-en avec l'agent d'Emploi-Québec qui assure le suivi de votre apprentissage.

Le guide que vous détenez est votre propriété. C'est dans ce document que doivent figurer les évaluations de vos apprentissages. Présentez-le à votre compagnon pour qu'il remplisse les sections qui le concernent.

Prenez bien soin de conserver ce guide, car il pourra vous être utile pour démontrer vos compétences ultérieurement.

Dans certains cas, les apprentis et leurs employeurs peuvent bénéficier de crédits d'impôts et d'aide financière. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, communiquez avec Emploi-Québec qui vous dirigera vers les organismes concernés.

Être en contrôle de votre formation en milieu de travail

Le guide décrit de façon détaillée les tâches à réaliser et les objectifs à atteindre dans chaque cas. N'attendez pas d'être en situation de travail pour comprendre ce que l'on attend de vous.

Devancez les attentes de votre compagnon. Des conseils pratiques pour l'apprentissage (pages de couleur du guide) peuvent vous aider à compléter l'information que votre compagnon vous donnera et à mieux la comprendre.

Prenez des notes sur le déroulement de votre apprentissage en plus de celles qui figurent dans le guide. Chaque fois que vous utilisez des connaissances pour exécuter des tâches, notez vos références, car cela pourra vous être utile pour préparer votre examen.

Démontrer et développer votre motivation

N'hésitez pas à questionner votre compagnon, autant pour obtenir des précisions sur le travail à réaliser qu'une rétroaction de sa part. Vous lui démontrerez ainsi votre volonté d'apprendre.

Au-delà des attentes décrites dans le guide, fixez-vous vos propres objectifs. Si le but à atteindre vous semble inaccessible, prenez le temps de diviser les tâches en une suite d'objectifs plus simples.

Adopter des attitudes et des comportements conformes aux attentes de l'entreprise

L'entreprise dans laquelle vous faites votre apprentissage a ses propres modes d'organisation du travail. Vous devez vous adapter à ses méthodes pour vous intégrer à votre environnement professionnel.

Peu importe le métier, vous devez respecter des règles de santé et de sécurité au travail pour assurer votre propre sécurité, mais aussi celle de vos collègues, des autres intervenants et finalement, celle du public et des clients de l'entreprise. À chaque instant de votre activité professionnelle, vous devez appliquer ces règles et être vigilant face aux risques encourus.

Acquérir les connaissances nécessaires pour la qualification

Le programme de qualification peut vous obliger à suivre des formations inscrites dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Vous êtes responsable de vous inscrire à ces cours si vous ne les avez pas déjà suivis. Vérifiez si votre entreprise a une politique de remboursement des frais de formation. Si vous ne pouvez pas démontrer, à l'aide du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, que vous avez suivi et réussi ces formations avec succès, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'examen de qualification d'Emploi-Québec.

Le programme peut suggérer d'autres connaissances ou contenus de formation (voir « Connaissances nécessaires pour la qualification » dans la Partie 1 du guide). Il est fortement recommandé que vous acquériez ces connaissances et cherchiez les meilleurs moyens pour y avoir accès. Certaines d'entre elles pourraient faire l'objet de questions d'examen.

Préparer l'examen

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification administré par Emploi-Québec vérifiera votre maîtrise des différentes tâches de la qualification. Les questions d'examen réfèrent à des situations (problèmes) que vous pouvez rencontrer dans l'exercice de ces tâches. Cela implique aussi que vous compreniez le pourquoi des choses afin de pouvoir diagnostiquer un problème technique par exemple, et suppose que vous ayez acquis des connaissances théoriques. C'est aussi le cas des normes techniques, telles que les codes, dont vous devrez parfois mémoriser certains articles importants, sinon savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents, ou des extraits, sont fournis à l'examen pour vous aider à résoudre des problèmes.

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant réviser des connaissances que vous auriez moins utilisées dans les mois précédant cet examen. Ne vous fiez pas au seul fait qu'un code ou autre document technique vous sera alors fourni : si vous n'êtes pas familier avec le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec (emploi.quebec.net) ou en téléphonant au numéro 1 866 393-0067.

Comment superviser l'apprentissage

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'entreprise et pour la personne en formation. Il est donc important de se donner les conditions qui assurent le meilleur retour possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils à l'intention des compagnons pour favoriser le transfert de leurs compétences, faciliter l'apprentissage et évaluer les progrès de l'apprenti au cours du programme.

Planifier la progression de l'apprentissage

Au moyen du guide, déterminez les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Prévoyez une progression dans la complexité d'exécution de ces tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : intervenir sur différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la maîtrise d'une compétence.

Donner à l'apprenti la documentation dont il aura besoin

L'apprenti doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de la tâche. Il est donc utile de lui fournir cette documentation ou les moyens de se la procurer.

Assurer la coordination des compagnons désignés

Plus d'un compagnon peut être responsable d'accompagner l'apprenti au cours de son apprentissage dans l'entreprise. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées puissent échanger des renseignements afin d'assurer la cohérence et le suivi du cheminement de l'apprenti.

Donner des objectifs clairs et préciser vos attentes

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à un apprenti, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui permettent de s'assurer que le travail a été bien exécuté.

Préciser le cadre d'exécution sécuritaire des tâches

Il est nécessaire d'indiquer toutes les conditions qui permettront d'exécuter la tâche de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi tenir compte du respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'entreprise.

Faire une démonstration de l'exécution des tâches

Dans un premier temps, démontrez à l'apprenti la façon d'exécuter une tâche selon les pratiques exigées afin qu'il puisse mieux comprendre ce qu'on attend de lui. Il est également important de lui donner tous les conseils tirés de votre expérience de spécialiste des travaux que vous lui confiez.

Estimer l'autonomie de l'apprenti

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti pour les réaliser. Cependant, vous devez constamment superviser l'apprenti tant qu'il n'a pas maîtrisé les éléments de qualification. Une fois cette maîtrise confirmée dans la documentation (voir la section « Cadre légal et administratif »), l'apprenti peut exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

Communiquer vos observations à l'apprenti au fur et à mesure de son apprentissage

Pendant ou à la fin d'une tâche, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si l'apprenti éprouve des difficultés à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'il la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive et motiver l'apprenti. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

Évaluer les résultats de l'apprentissage

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

Rôle du compagnon

Consigner les résultats

Le compagnon consigne ses évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant ses initiales à l'endroit prévu pour chaque tâche. Les initiales de l'apprenti doivent aussi figurer à côté des siennes.

C'est le compagnon qui est responsable de confirmer la maîtrise des éléments de qualification et qui doit en attester sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Supervision

Le compagnon est responsable d'offrir la supervision adaptée à l'apprenti et qui convient aux exigences réglementaires.

Tant que l'apprentissage d'un élément de qualification n'est pas complété, le compagnon doit exercer une supervision sur place, à proximité de l'apprenti.

Lorsque la maîtrise d'un élément de qualification est reconnue, le compagnon continue à contrôler le travail de l'apprenti, mais sa présence à proximité n'est plus nécessaire. Il doit toutefois rester disponible en cas de besoin.

Présentation des formulaires

1. Démarche de qualification professionnelle (01-1002)

Le document *Démarche de qualification professionnelle* présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti pour obtenir son certificat de qualification. Le document est particulier à chaque apprenti.

On y tient compte des acquis (expériences et formation théorique) qui lui ont été reconnus pour établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il devra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par l'apprenti lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

Les renseignements qui apparaissent au document :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié (durée de l'apprentissage)
- La formation théorique requise, s'il y a lieu
- Les éléments de qualifications à être acquis et évalués en situation de travail
- L'examen à réussir
- D'autres éléments peuvent être spécifiés, s'il y a lieu

La section « À réaliser » indique les étapes à franchir par l'apprenti pour compléter son programme d'apprentissage.

2. Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

Quand remplir ce formulaire?

Il est obligatoire de remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et de l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment du renouvellement de la carte d'apprenti;
- à tout autre moment où l'apprenti doit informer Emploi-Québec d'une modification à son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.);
- à la demande d'Emploi-Québec.

Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle de la page ci-contre pour les numéros des sections et des éléments.

Section 1

L'apprenti doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'employeur,
- la travailleuse qualifiée ou le travailleur qualifié,
- le compagnon, s'il y a lieu.

Il peut se faire aider par ces personnes pour remplir le formulaire.

Section 2

Période couverte : indiquer la période pour laquelle le document est produit.

Section 3

Dans la section 3 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé propre à l'apprenti. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

- *Élément A*

Indiquer la période pendant laquelle le travail a été supervisé par un travailleur qualifié, le nombre d'heures effectuées et le nom de l'entreprise. Un représentant de l'employeur doit signer cette section et indiquer son titre afin d'attester l'information.

- *Élément B*

Sous la rubrique « Titre des formations suivies » correspondant à la formation demandée, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.

- *Élément C*

Pour chaque élément de qualification acquis durant la période de référence, l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon), ainsi que le représentant de l'entreprise doivent signer à l'endroit indiqué.

- *Élément D*

Les autres exigences, s'il y a lieu; fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

Section 4

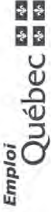
Sous le titre « Commentaires », l'apprenti, le travailleur qualifié (ou le compagnon) ou l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.

Mise à jour

L'information transmise dans le formulaire permet à Emploi-Québec :

- de mettre à jour ses dossiers;
- d'acheminer à l'apprenti une mise à jour de sa démarche de qualification professionnelle. L'apprenti doit transmettre ce document mis à jour au moment de la prochaine activité de suivi.

Exemple (cas fictif) :



Emploi Québec

Suivi de la démarche de qualification professionnelle

Prénom et nom de l'apprenti JEAN TREMBLAY	Numéro de dossier 123456789012	Numéro de la démarche 3333AAAAAA333333333	Date 12 octobre 2007
Nom de l'entreprise (Raison sociale) Compagnie d'électricité inc.	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 99876765432	Ind. rég. / Téléphone 450 444-9999	
Adresse 1223 De L'Industrielle, Local 350, Parc technologique, Montréal, Québec	Nom de la personne représentant l'entreprise Martine Faubert	Code postal G1K 1W1	Numéro de dossier 2121343466

Nom de la travailleuse qualifiée, du travailleur qualifié ou du compagnon
Claude Martel

2 **Certificat en électricité**

Élément du programme
• Nombre d'heures de travail effectuées sous la supervision d'une travailleuse qualifiée ou d'un travailleur qualifié
Période du **2009-01-15** au **2010-07-15** Nombre d'heures : **3 500**
Nom de l'entreprise **Compagnie d'électricité inc.** Titre : **Contremaitre** Signature : **Martine Faubert**

• Formation
1. Cours en santé et sécurité

Période couverte : Du **2009-01-15** au **2010-07-15**
Année-Mois-Jour

3 **Titre des formations suivies correspondant à la formation demandée (Annexer les photocopies des pièces justificatives)**

1. _____

2. _____

3. _____

Travailleuse qualifiée/Travailleur qualifié/Compagnon _____

Représentant/Représentant de l'entreprise _____

4 **Commentaires :**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
01-1003 (07-2011)

Veuillez insérer ce document dans l'espace prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

